Solidarité avec Sassi et Nadet FISLI et leur enfants

Sassi FISLI est arrivé en France en 2005. Victime de menaces de mort répétées, il a dû abandonner le commerce de bijouterie qu'il tenait à Guelma. En 2006, sa femme et ses deux enfants peuvent le rejoindre et un dossier de demande d'asile est déposé. Mais la demande est rejetée et le Préfet prononce une **Obligation de Quitter le Territoire Français**.

Arrêté en 2008, M. FISLI ne doit sa libération qu'à la forte mobilisation qui empêche son expulsion.
Devant ce mouvement, le Préfet accepte que de nouveaux dossiers soient déposés, mais les années passent... et le même cruel scénario se répète : refus de titre de séjour, recours, rejet, appel, rejet.
Aujourd'hui, la Police essaie de localiser les enfants dans leurs écoles, tente d'arrêter les parents à leur ancien appartement... Ces pratiques d'un autre âge sont indignes de la France.

Fayssal, 16 ans, est scolarisé au lycée Bouvet, Ahmed, 10 ans, à l'école Langevin et Rayel, le cadet, fréquente l 'école Jules Verne. Dans leurs établissements scolaires, au Centre Social et dans les clubs de sport qu'ils fréquentent régulièrement, ils se sont fait de nombreux amis. Désormais ils se sentent chez eux à Romans et ont repris confiance dans l'avenir.

En demandant asile à la France, Sassi et Nadet SISLI pensaient qu'on leur offrirait la possibilité de construire une nouvelle vie et d'assurer la sécurité de leurs enfants. Réagissons pour que ce soit vrai

Nous demandons à M. le Préfet d'accorder un titre de séjour à la famille FISLI pour qu'elle puisse vivre en France au milieu de ses amis

Nom Prénom	Adresse	Signature

Pétition à renvoyer à **RESF Romans** - Maison de quartier St Nicolas - Place du chapitre - 26100 ROMANS ou par courriel à astiromans@gmail.com